



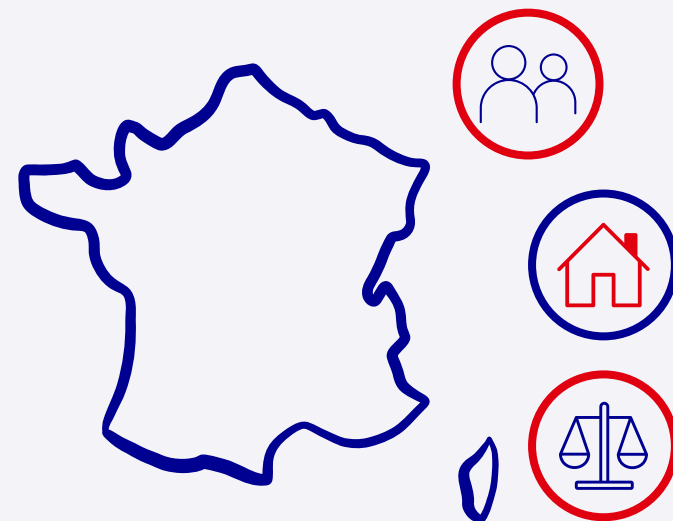
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PACTE**  
**SOLIDARITÉS**

# LES CONTRATS LOCAUX DES SOLIDARITÉS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

# 2024



Commissariat à la lutte contre la pauvreté en Hauts-de-France

# Introduction

Le « Pacte des solidarités » a pris en 2024 la suite de la « stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté » (2018-2023).

Il est composé de quatre axes prioritaires nationaux, qui se déclinent en mesures concrètes :

1. prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
2. amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous ;
3. lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;
4. construire une transition écologique et solidaire.

Dans chaque région, des contractualisations ont dans ce cadre été proposées aux conseils départementaux et aux intercommunalités à compétences renforcées que sont les métropoles. Elles visent à soutenir la mise en œuvre effective d'actions qui répondent aux besoins propres et aux compétences de ces territoires.

En Hauts-de-France, les cinq conseils départementaux (de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme) et les deux métropoles (de Lille et d'Amiens) ont ainsi conclu avec l'État un contrat des solidarités pour la période 2024-2027.

Ces contractualisations mobilisent chaque année une trentaine de millions d'euros, apportés à parité par l'État, d'une part, et par les différentes collectivités territoriales concernées, d'autre part.

Leur ventilation pour 2024 est ici présentée.



## **AXE 1**

**Prévenir la  
pauvreté et  
lutter contre  
les inégalités  
dès l'enfance**

## AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE

Aisne

Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles

Prévenir le décrochage scolaire

Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Recruter un chargé de mission Pacte Local des Solidarités.  
18 666 €/an<sup>1</sup>.

Lutter contre de décrochage scolaire dans les territoires ruraux en développant une aide aux structures dédiées (1).  
10 000 €/an<sup>2</sup>.

Renforcer l'inclusion numérique des publics fragiles en faisant de chaque centre social un lieu de ressources numériques pour tous afin de rendre autonome numériquement le plus d'usagers possible (2).  
50 000 €/an.

Favoriser l'engagement citoyen des jeunes par la découverte de métiers, la poursuite d'études et l'accompagnement de projets personnels et professionnels (3).  
90 000 €/an.

Favoriser la découverte des langues étrangères à des publics qui en sont éloignés en subventionnant les séjours linguistiques des collégiens de l'Aisne (4).  
40 000 €/an.

Accompagner les séjours éducatifs des collégiens pour favoriser leur émancipation par l'accès à la culture, l'ouverture d'esprit, le vivre-ensemble et la mobilité en participant financièrement aux séjours éducatifs des collégiens de l'Aisne (5).  
200 000 €/an.

Favoriser l'intervention à domicile en faveur des familles vulnérables afin de réduire leur non-recours à la santé des enfants de moins de 2 ans (6).  
122 950 €/an.

Constituer une offre de maraude numérique afin de capter et d'établir un lien avec les jeunes NEET (1).  
45 600 €/an.

Développer l'ambition sociale et professionnelle des élèves pour prévenir la reproduction des inégalités en accompagnant les collégiens boursiers dans leurs ambitions et mobilité (2).  
60 000 €/an.

Soutenir l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) de la Thiérache à Vervins en accompagnant 50 jeunes en voie d'exclusion sans emploi ni formation (3).

Coût de l'ensemble des actions pour accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie : 145 600 €/an.

AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
Aisne	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie
		<p>Développer les colonies apprenantes afin de favoriser l'accès aux colonies de vacances pour les jeunes confiés à l'ASE en finançant ces séjours (7). 143 900 €/an.</p> <p>Créer 6 « Territoires – Pacte Local des Solidarités » (Marle, Sissonne, Fère-en-Tardenois, Ribemont, Sains-Richaumont, Coucy-le-Château) (8). 180 000 €/an.</p> <p>Déployer des actions spécifiques sur les 6 Territoires PLS afin de lutter contre la reproduction des inégalités en améliorant l'accès aux ressources éducatives et culturelles, en développant une offre extra-scolaire épanouissante et ambitieuse et en accompagnant les familles dans leurs difficultés liées au domaine scolaire (9). 237 842 €/an.</p> <p>Animer et coordonner les 6 Territoires PLS par le recrutement d'un coordonnateur (10). 60 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour prévenir le décrochage scolaire : 1 165 358 €/an.</p> <p>Formation des cadres du département aux enjeux scolaires de la grande pauvreté (11). 12 000 €/an.</p>	

1 - Cette action est une action transversale aux 3 axes. Son coût total est de 56 000 €/an ventilé entre les 3 axes (moyenne de 18 666 € par axe).  
2 - Le montant indiqué représente pour chaque action le coût total de celle-ci. L'État et la collectivité en question les financent chacun à hauteur de 50 % du montant total respectif de chaque action. En l'occurrence, chaque action menée par le département de l'Aisne est financée à 50 % par celui-ci et à 50 % par l'État. L'ensemble des actions est donc financé selon la même répartition, sauf exception qui est précisée.

**Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 1 310 958 €/an / 2 284 892 €/an (= 57,37 %).**

AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
Nord	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie
		<p>Agir en amont du collège par exemple, en renforçant l'intervention du Service Social de proximité dans les écoles maternelles et primaires et en soutenant l'accrochage scolaire en soutenant la parentalité et le lien avec l'École (1). 100 000 €/an.</p> <p>Soutenir l'accrochage scolaire, notamment au passage au collège, en mobilisant le réseau des 73 postes d'éducateurs Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire (ALSES) missionnés dans des collèges majoritairement en REP et REP + et en s'appuyant sur les associations partenaires conventionnées promouvant la réussite éducative dans les territoires ruraux (2). 4 112 000 €/an<sup>3</sup>.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour prévenir le décrochage scolaire : 4 212 000 €/an. Le département et l'État financent cette action de façon identique (2 056 000 €). L'ERBM contribue à hauteur de 500 000 € dans la participation financière de l'État.</p>	<p>Renforcer le travail de rue, les maraudes numériques, les chantiers éducatifs ciblés et les actions de maintien du lien, en direction des mineurs en risque de marginalisation ou de rupture et les jeunes sortant de l'ASE en misant sur une démarche d'aller-vers ces publics prioritaires (1). 1 900 000 €/an.</p>

3 - Le département et l'État financent cette action de façon identique (2 056 000 €). L'ERBM contribue à hauteur de 500 000 € dans la participation financière de l'État.

**Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 6 112 000€/an / 12 667 960 €/an (= 48,24 %).**

AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
Oise	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie
	Mieux repérer les familles en situation de fragilité et aller vers elles par la mise en place d'espaces bébés-parents par La Croix Rouge Française, d'un service espace rencontre par l'association France Victime 60 et par la mobilisation accrue des travailleurs sociaux et des psychologues dans la démarche d'aller-vers (1). 361 922 €/an.		Ouvrir les horizons en favorisant l'accès à la citoyenneté, la culture et aux sports par le Plan Jeunesse Oise Rurale porté par le Conseil départemental qui soutient les projets extra-scolaires des jeunes de 11 à 16 ans (1). 90 000 €/an.

**Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 451 922 €/an / 1 842 444 €/an (= 24,52 %).**

## AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE

Pas-de-Calais

### Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles

Accompagner les publics en prenant en compte l'environnement familial :

- par le déploiement à titre expérimental d'un coach famille afin de résoudre les différentes problématiques et repositionner la famille dans un parcours stable (1).  
100 000 €/an.

- par l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales (2).  
100 000 €/an.

Prévenir des ruptures 11-18 ans :

- par le soutien à la prévention spécialisée notamment en accompagnant les actions innovantes de psychologie de rue (3).  
440 000 €/an.

- par 10 000 départs en vacances pour l'été (action ERBM) (4).  
150 000 €/an<sup>4</sup>.

Coût pour l'ensemble des actions pour prévenir la lutte contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles : 790 000 €/an.

### Prévenir le décrochage scolaire

Pack jeunes : Pour accompagner les jeunes précaires dans leur autonomie par la lutte contre le décrochage scolaire en mobilisant 9 référents départementaux en charge de participer à l'animation de l'obligation de formation et en développant la communication directe sur les réseaux sociaux et les maraudes numériques (1).  
179 016 €/an.

### Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Pack jeunes : Accueil de proximité, repérage et aller vers les jeunes en rupture, en situation de précarité sans solution :

- par le renforcement du coach jeunesse afin de repérer et de remobiliser des jeunes qui ne sont pas dans un parcours d'insertion professionnelle (1).  
300 000 €/an.

- par le déploiement d'un binôme de professionnels de l'accompagnement socio-éducatif et d'un conseiller socio-professionnel afin de préparer les jeunes à la sortie de l'ASE et leur autonomie socio-professionnelle (2).  
936 000 €/an.

Pack jeunes : Pour accompagner les jeunes précaires dans leur autonomie :

- par le soutien financier à l'accès et au maintien dans le logement des jeunes précaires n'ayant pas accès au FSL (3).  
200 000 €/an.

- par l'accompagnement social logement pour les jeunes précaires (4).  
700 000 €/an.

- par la solution logement « jeunes en précarité » en convention avec les bailleurs sociaux (5).  
90 000 €/an.

AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
Pas-de-Calais	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

4 - Cette action est financée par l'État au titre de l'ERBM.

5 - Les deux actions de cette politique sont financées par l'État au titre de l'ERBM.

**Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 3 318 516 €/an / 6 341 776 €/an (= 52,32%).**

## AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE

**Somme**

**Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles**

Favoriser la sensibilisation et l'accompagnement des parents par la création d'un lieu ressource permettant d'apporter des réponses globales dans le cadre des 1 000 premiers jours, notamment pour les jeunes parents afin de briser l'isolement parental et d'informer les parents sur les ressources disponibles en matière de soutien à la parentalité (1).

139 274 €/an<sup>6</sup>

**Prévenir le décrochage scolaire**

Développer la coordination des acteurs pour sécuriser les parcours des collégiens et lycéens vivant en milieu rural en repérant les jeunes en situation de décrochage scolaire et en favorisant leur mobilité (1).

170 000 €/an.

Prévenir le décrochage scolaire et les ruptures de parcours en renforçant les réseaux par la création de 2 postes supplémentaires d'ALSES en milieu rural et par le renforcement du travail partenarial en zone rurale autour du repérage des jeunes potentiellement en situation de décrochage scolaire (2).

100 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour prévenir le décrochage scolaire : 270 000 €/an.

**Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie**

Renforcer la prévention spécialisée en intégrant la cible des 16-25 ans afin d'éviter la marginalisation et favoriser l'insertion sociale et professionnelle par une démarche d'aller-vers (1).

934 000 €/an.

Renforcer la prise en charge de la santé mentale des jeunes en leur offrant un espace d'écoute de leurs besoins en santé mentale par la présence de professionnels de santé au sein des établissements ASE, la sensibilisation des équipes éducatives intervenantes et l'accompagnement pour éviter les ruptures de parcours (2).

160 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie : 1 094 000 €/an.

6 - Le financement de cette action est tripartite : la CAF contribue à hauteur de 23 682 €/an au prorata (17,03 % du montant total). L'État et le Conseil départemental participent financièrement à hauteur de 57 659 €/an chacun (41,48 % du montant total chacun).

**Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 1 503 274 €/an / 2 394 274 €/an (= 62,78%).**

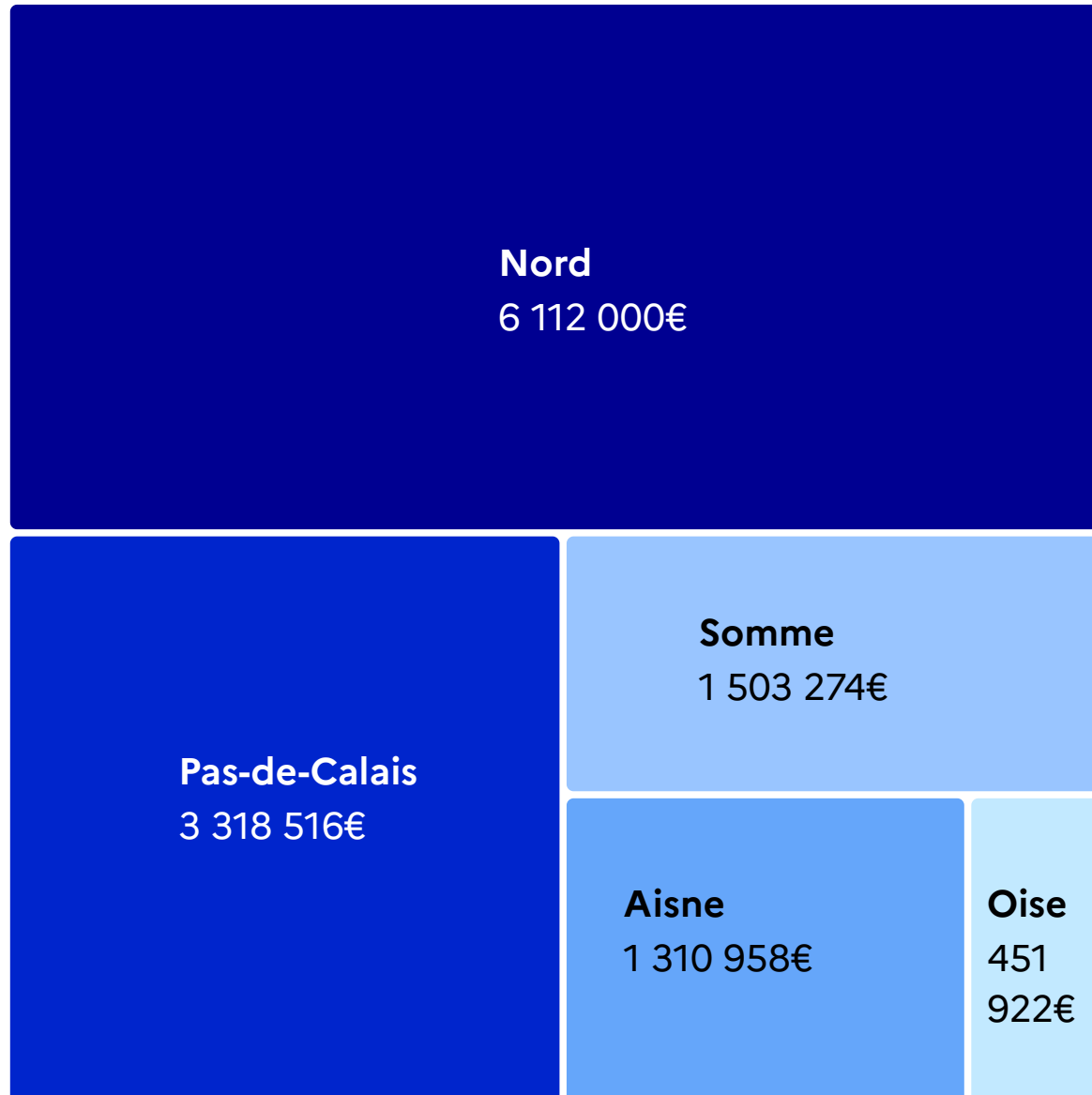
AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
Amiens Métropole	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 20 000 €/an / 675000€/an (= 2,96%)

AXE 1 : PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE			
MEL	Lutter contre les inégalités dès l'enfance en soutenant les familles	Prévenir le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Coût total des actions de l'axe 1 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 1 072 500 €/an / 2 000 000 €/an (= 53,62%).

## Répartition des crédits de l'axe 1 par département



**Budget total de l'axe 1**  
**13 789 170€**



## AXE 2

Amplifier  
la politique  
d'accès  
à l'emploi  
pour tous

La déclinaison de cet axe national s'inscrit pour les conseils départementaux dans le cadre de la réforme France Travail. La visibilité de ces mesures sera donnée dans le bilan relatif à l'année 2025.

En 2024, les métropoles étaient invitées à soutenir les expérimentations portant sur les toutes premières étapes d'un accès (ou retour) à l'emploi des personnes les plus précaires et vulnérables, grâce à un accompagnement global (ex. Premières heures en chantier, Convergence, Travail alternatif payé à la journée).

## AXE 2 : AMPLIFIER LA POLITIQUE D'ACCÈS A L'EMPLOI POUR TOUS<sup>7</sup>

MEL

Remobiliser et favoriser l'insertion des personnes en grande précarité en poursuivant le déploiement des programmes Convergence (CVG) et Premières heures en chantier (PHC) selon les besoins du territoire et en renforçant les relations entre acteurs de l'AHI et de l'insertion.  
156 750 €/an (moyenne 2024-2027).

Lever les freins à la mobilité des plus vulnérables par le dispositif MobilimEL.  
30 000 €/an.

---

7 - Les métropoles ne sont pas concernées par les contractualisations Insertion et Emploi qui ne concernent que les départements en raison de leurs compétences liées au RSA. Ceci explique pourquoi les contrats des Solidarités des métropoles comportent un axe 2 tandis que pour les départements, cet axe fait partie des contrats Insertion et Emploi lesquels ne sont pas représentés ici.

**Coût total des actions de l'axe 2 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 186 750 €/an / 2 000 000 €/an (= 9,33 %).**



## **AXE 3**

**Lutter contre  
la grande  
exclusion  
grâce à l'accès  
aux droits**

## AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS

Aisne

### Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours

Recruter un chargé de mission Pacte Local des Solidarités → 18 666 €/an.

Anticiper les ruptures et changements de droits en informant les bénéficiaires par le recrutement d'un agent public de la CAF (1) → 56 000 €/an.

Financer le poste de coordinateur de l'Union départementale des CCAS (UDCCAS) afin d'harmoniser les pratiques en matière d'accès aux droits (2) → 42 600 €/an.

Financer le poste de chargé de mission développement social et partenarial afin d'accompagner les usagers vers l'autonomie et de développer leur pouvoir d'agir (3). → 56 000 €/an.

Créer 4 postes (contrats PEC) de travailleur PAIR afin de proposer des actions destinées aux plus éloignés de l'activité pour les en rapprocher, leur redonner une place sociale et favoriser leur insertion (4) → 54 000 €/an.

Favoriser la participation des allocataires du RSA en accompagnant des collectifs d'allocataires du RSA (5) → 5 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour l'accès aux droits par la lutte contre le non-recours → 232 266 €/an.

### Accès au logement pour tous

Créer un poste de chargé de mission prévention des expulsions (1) → 56 000 €/an.

Financer le bouton « Monshérif » afin de sécuriser les interventions des travailleurs sociaux à domicile (2) → 7 000 €/an.

Créer 4 postes de travailleurs sociaux dédiés aux visites à domicile afin de poursuivre les démarches d'aller vers et d'appréhender de façon générale les difficultés des usagers (3) → 224 000 €/an.

Développer les actions d'information des bailleurs privés afin de les mobiliser sur l'ensemble des dispositifs qui peuvent les concerner (4) → 5 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour l'accès au logement pour tous → 292 000 €/an.

**Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités :  
524266 €/an / 2 284 892 €/an (= 22,94 %).**

### AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS

Nord

#### Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non- recours

Accompagner l'évaluation des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et équipes socio-administratives afin de renforcer les démarches d'aller vers les populations les plus vulnérables (1).  
155 000 €/an.

#### Accès au logement pour tous

Accompagner les parcours des jeunes vulnérables en amont de leur entrée en résidence habitat jeunes (RHJ) et garantir un suivi de parcours sans rupture (1).  
2 800 000 €/an<sup>8</sup>.

Poursuivre et développer les travaux sur l'offre de logements adaptés visant les jeunes les plus isolés et vulnérables (2).  
2 250 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour l'accès au logement pour tous : 5 050 000 €/an.

Le département finance cette action à hauteur de 60 % (1 685 000 €) et l'État à 40 % (1 115 000 €).

---

8 - Le département finance cette action à hauteur de 60 % (1 685 000 €) et l'État à 40 % (1 115 000 €).

**Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 5 205 000 €/an / 12667 960 €/an (= 41,08 %).**

AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS		
Oise	Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours	Accès au logement pour tous
	Assurer les démarches d'aller-vers afin de rendre plus accessibles les politiques publiques selon une double approche complémentaire : la logique du point-relais pour mieux mailler le territoire et se rapprocher des usagers et la logique de la livraison en allant à la rencontre directe des usagers, là où ils se trouvent (1). 492 350 €/an.	Prévenir les expulsions locatives en déployant l'Accompagnement social lié au logement en direction des publics particulièrement fragiles (1). 123 222 €/an.

Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 615 572 €/an / 1 842 444 €/an (= 33,41 %).

AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS		
Pas-de-Calais	ACCÈS AUX DROITS ET A LA SANTÉ PAR LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS	ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS
	<p>Développer des outils contribuant à la coordination de l'accès aux droits afin d'adapter l'accompagnement (1). 300 000 €/an.</p> <p>Déployer un plan de formation et de labellisation afin de garantir la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et de valoriser l'investissement des agents publics (2). 400 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour l'accès aux droits par la lutte contre le non-recours : 700 000 €/an.</p>	<p>Déployer un guichet unique logement des jeunes afin de favoriser l'accès au logement des jeunes et leur maintien dans des logements adaptés à leurs besoins et leurs ressources (1). 320 000 €/an.</p> <p>Prévenir l'exclusion à travers la lutte contre les expulsions locatives afin de limiter les conséquences socio-économiques négatives et maintenir les ménages dans leur logement durablement par un accompagnement social et financier (2). 1 000 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour l'accès au logement pour tous : 1 320 000 €/an.</p>

Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 2 020 000€/an / 6 341 776 €/an (= 31,85%).

### AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS

#### Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours

#### Accès au logement pour tous

#### Somme

Renforcer le partenariat entre France Service et les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) pour assurer un accueil social inconditionnel en développant une culture professionnelle commune et une perméabilité entre les deux structures et en garantissant un accueil de proximité et un maillage fin du territoire avec 40 lieux d'accueil (1).

110 000 €/an.

Soutenir les interventions en zone rurale visant l'inclusion numérique afin de limiter l'isolement des personnes précaires en situation de rupture numérique (2).

191 000 €/an.

Renforcer la coordination du réseau des CCAS, leur information, leurs compétences et leur accompagnement, par la consolidation du poste de coordinateur de l'Union départementale des CCAS (UDCCAS) (3).

60 000 €/an<sup>9</sup>.

Coût de l'ensemble des actions pour l'accès aux droits par la lutte contre le non-recours : 361 000 €/an.

---

9 - La Métropole d'Amiens finance cette action à hauteur de 10 000 €/an. Le reste est financé à moitié par l'État et le Conseil départemental de la Somme (25 000 €/an chacun).

**Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 361 000 €/an / 2 394 274€/an (= 15,07 %).**

## AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS

### Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours

### Accès au logement pour tous

Amiens  
Métropole

Détecter les publics en situation de non-recours en lien avec les institutions et les associations du territoire afin de cibler les publics en situation de non-recours pour un meilleur accompagnement vers les droits (1).

10 000 €/an.

Soutenir les actions d'aller-vers les usagers de la mairie mobile (2).

120 000 €/an.

Former les professionnels du champ social aux outils numériques (3).

10 000 €/an.

Renforcer les partenariats entre les Maisons France Service et les Maisons Départementales des Solidarités et de l'Insertion (MDSI) afin d'accroître leur coordination et de fluidifier le parcours des usagers (4).

5 000 €/an.

Créer une mutuelle solidaire pour les publics les plus exposés au risque de précarité qui en sont dépourvus (5).

2 500 €/an (cette dépense représente 10 000 € qui ont été dépensés uniquement en 2024. Une moyenne du montant sur 4 ans a ainsi été faite).

Créer un accueil multi partenarial au centre-ville d'Amiens (6).

40 000 €/an.

Renforcer les actions à domicile pour former les publics en situation d'illectronisme (7).

40 000 €/an.

Fournir du matériel informatique à des publics n'en possédant pas (8).

20 000 €/an.

AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS		
Amiens Métropole	Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours	Accès au logement pour tous
	<p>Traduire les documents utiles en FALC (facile à lire et à comprendre) (9). 40 000 €/an.</p> <p>Déployer des outils de traduction dans les accueils du CCAS d'Amiens (10). 30 000 €/an.</p> <p>Créer une conciergerie sociale (11). 92 500 €/an (moyenne 2024-2027).</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour l'accès aux droits par la lutte contre le non-recours : 410 000 €/an.</p>	

**Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 410 000 €/an / 675000€/an (= 60,74%).**

AXE 3 : LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION GRÂCE À L'ACCÈS AUX DROITS		
MEL	Accès aux droits et à la santé par la lutte contre le non-recours	Accès au logement pour tous
	<p>Favoriser l'appropriation des ressources du territoire, partager les bonnes pratiques et stimuler les partenariats afin de coordonner l'accueil social à l'échelle métropolitaine (1). 57 500 €/an (moyenne 2024-2027).</p> <p>Développer le guide de la solidarité en ligne (Soliguide) pour les usagers en situation de pauvreté et les professionnels (2). 15 000 €/an.</p> <p>Rendre accessibles les informations et les démarches administratives par la traduction en FALC (3). 36 500 €/an (moyenne 2024-2027).</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour l'accès aux droits par la lutte contre le non-recours : 109 000 €/an.</p>	

**Coût total des actions de l'axe 3 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 119 000 €/an / 2 000 000 €/an (= 5,95%).**

# Répartition des crédits de l'axe 3 par département

**Budget total de l'axe 3**  
**9 254 838€**





## AXE 4

Construire  
la transition  
énergétique  
solidaire

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aisne

### Lutte contre la précarité énergétique

Mobiliser l'accompagnement spécifique lié au logement (ASLL) afin de permettre aux ménages précaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique et de lutte contre l'habitat indigne (1).  
30 000 €/an.

Porter une action de prévention des impayés d'énergie dans le cadre du FSL en identifiant les clients dans cette situation, en effectuant des visites à domicile et en accompagnant les ménages dans la procédure (2).  
40 000 €/an.

Traiter les fichiers de clients en impayés d'énergie pour lutter contre ses conséquences (coupures, restrictions, etc.) (3).  
70 000 €/an.

Mettre en œuvre un dispositif de médiation sociale sur un territoire test afin de développer une approche proactive dans la résolution des impayés d'énergie en allant directement vers les ménages avec l'appui d'une structure spécialisée dans le développement social (4).  
50 000 €/an.

Renforcer le repérage des situations d'habitat indigne (5).  
94 304 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité énergétique : 284 304 €/an.

### Lutte contre la précarité alimentaire

### Lutte contre les inégalités de mobilité

Recruter un chargé de mission Pacte Local des Solidarités.  
18 666 €/an.

Développer une offre mobile en faveur de l'emploi par le déploiement d'un « bus Aisne-Actifs » sillonnant les routes de la Thiérache pour aller à la rencontre des bénéficiaires et faciliter l'accès aux services publics (1).  
55 000 €/an.

Lever les freins à la mobilité afin de favoriser l'insertion et la reprise d'activités (2).  
91 696 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre les inégalités de mobilité : 165 364 €/an.

Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 449 668 €/an / 2 284 892 €/an (= 19,68 %).

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

<b>Nord</b>	<b>AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE</b>		
	<b>Lutte contre la précarité énergétique</b>	<b>Lutte contre la précarité alimentaire</b>	<b>Lutte contre les inégalités de mobilité</b>
<b>Nord</b>	<p>Repérer les personnes en situation de vulnérabilité énergétique par des visites de travailleurs sociaux et médico-sociaux du Département et à travers le FSL (y compris sur le territoire de la MEL) puis accompagner ces personnes vers les dispositifs adaptés selon leur statut (locataires ou propriétaires occupants) (1).</p> <p>750 000 €/an.</p>	<p>En lien avec le comité de pilotage départemental « Aide alimentaire », lutter contre la précarité alimentaire en assurant une meilleure équité territoriale : en mettant en place un plan d'action pour améliorer la couverture de l'aide alimentaire et favoriser et structurer durablement la coopération et la coordination des acteurs afin de territorialiser l'offre ; en réduisant le non-recours grâce à des démarches d'aller-vers les plus précaires ; en s'appuyant sur les cantines scolaires pour proposer aux collégiens, issus de familles modestes, un accès à une alimentation saine, durable et accessible (1).</p> <p>600 960 €/an.</p>	

**Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 1 350 960 €/an / 12 667 960 €/an (= 10,66%).**

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Oise

Lutte contre la précarité énergétique	Lutte contre la précarité alimentaire	Lutte contre les inégalités de mobilité
<p>Soutenir le réseau Eco habitat (aide à la rénovation pour les propriétaires modestes) (1). 20 000 €/an.</p> <p>Proposer une nouvelle réponse sur l'auto-réhabilitation et la rénovation du logement (2). 112 950 €/an.</p> <p>Recruter 1 chargé de mission « Habitat et cadre de vie » pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique (3). 50 000 €/an.</p> <p>Mobiliser le Fonds départemental solidarité énergie (FDSL) afin de prévenir l'endettement des ménages en intervenant sur les 1<sup>ers</sup> impayés (4). 364 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité énergétique : 546 950 €/an.</p>	<p>Financer 16 épiceries sociales (1). 160 000 €/an.</p> <p>Coordonner le réseau d'épiceries sociales (2). 25 000 €/an.</p> <p>Financer des associations luttant contre la précarité alimentaire (Secours populaire/catholique, Banque alimentaire, etc.) (3). 43 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité alimentaire : 228 000 €/an.</p>	

**Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 774 950 €/an / 1 842 444 €/an (= 42,06 %).**

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Pas-de-Calais**

### Lutte contre la précarité énergétique

Sensibiliser les acteurs par des sessions d'information (1).

20 000 €/an.

Mener des actions de prévention auprès des ménages en situation de précarité énergétique non détectés (2).

260 000 €/an.

Accompagner socialement les travaux de rénovation énergétique (ASTRE) en aidant les propriétaires occupants défavorisés dont le logement nécessite une lourde réhabilitation (3).

53 000 €/an.

Accompagner socialement avec une analyse de la situation relative à la précarité énergétique (4).

330 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité énergétique : 663 000 €/an.

### Lutte contre la précarité alimentaire

### Lutte contre les inégalités de mobilité

Mettre en place Mamobilité62 : 5 plateformes de mobilité permettant l'intervention de 10 conseillers mobilité et 30 permanences activables situées dans un rayon de 15 km du lieu du domicile du bénéficiaire afin de proposer un accompagnement sur mesure, de proximité et sans rupture des publics précaires (1).

170 130 €/an.

Mettre en place Mamobilité62 : plusieurs structures de mobilité inclusive avec des activités complémentaires (auto-écoles sociales, transports d'utilité sociale (TUS), garages et loueurs solidaires, etc.). Elle permet de compléter l'offre de mobilité dans les territoires manquant de ce type d'offre (2).

170 130 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre les inégalités de mobilité : 340 260 €/an.

**Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités: 1 003 260 €/an / 6 341 776 €/an (= 15,81 %).**

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Somme	AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE		
	Lutte contre la précarité énergétique	Lutte contre la précarité alimentaire	Lutte contre les inégalités de mobilité
	Améliorer la visibilité et faciliter l'accès et la mobilisation des aides et dispositifs de lutte contre la précarité énergétique afin de lutter contre le non-recours (1). 60 000 €/an.	<p>Soutenir l'aide alimentaire d'urgence en renforçant la coordination des acteurs (1). 310 000 €/an.</p> <p>Rapprocher les producteurs locaux de denrées alimentaires des publics en situation de précarité alimentaire et de la restauration collective (2). 60 000 €/an.</p> <p>Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité alimentaire : 370 000 €/an.</p>	Assurer le maintien des transports d'utilité sociale (TUS) afin de permettre le transport des publics empêchés dans leurs déplacements (santé, démarches administratives, etc.) (1). 100 000 €/an.

**Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 530 000 €/an / 2 394 274€/an (= 22,13 %).**

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Amiens  
Métropole

Lutte contre la  
précarité énergétique

Lutte contre la précarité alimentaire

Lutte contre les  
inégalités de mobilité

Coordonner l'aide alimentaire d'urgence afin d'en renforcer l'efficacité et la résilience (1).

5 000 €/an.

Soutenir les projets de cueillette et créer 5 marchés solidaires afin de distribuer des paniers de fruits et légumes (2).

100 000 €/an.

Financer et déployer 10 frigos partagés (3).

20 000 €/an.

Déployer le dispositif ProxiDion en lien avec la Banque alimentaire afin de récupérer les invendus et d'en faire des dons alimentaires de proximité (4).

50 000 €/an.

Structurer la logistique en mutualisant l'achat de matériel pour la lutte contre la précarité alimentaire (5).

70 000 €/an.

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité alimentaire : 245 000 €/an.

Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités: 245 000 €/an / 675000 €/an (= 36,29%).

## AXE 4 : CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MEL

### Lutte contre la précarité énergétique

Repérer et accompagner les étudiants locataires du parc privé en situation de précarité énergétique afin de lutter contre le non-recours au dispositif SLIME qui lutte contre la précarité énergétique (1).

52 900 €/an (moyenne 2024-2027).

Utiliser le fonds d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie pour mieux accompagner les ménages en situation de précarité énergétique afin de réaliser de petits travaux non financés par les aides nationales (2).

50 000 €/an.

Mobiliser les caisses d'avances pour la réalisation des travaux de ménages modestes afin de limiter les difficultés d'avancer les sommes pour les travaux de rénovation (3).

22 000 €/an (moyenne 2024-2027).

Mobiliser le Fonds solidarité pour le logement (FSL) pour prévenir les situations d'impayés énergétiques (4).

358 062 €/an (moyenne 2024-2027).

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité énergétique : 482 962 €/an

### Lutte contre la précarité alimentaire

Organiser un forum métropolitain des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire afin d'en améliorer la coordination (1).

7 500 €/an.

Organiser un AMI « MEL à table » afin de favoriser le maillage de dispositifs de lutte contre la pauvreté (2).

55 000 €/an (moyenne 2024-2027).

Déployer une offre de paniers bios et solidaires sur toute la métropole pour les ménages en situation de précarité alimentaire (3).

57 750 €/an (moyenne 2024-2027).

Conforter les groupements d'achats solidaires sur toute la métropole (VRAC – vers un réseau d'achat commun) (4).

6 250 €/an (moyenne 2024-2027).

Coût de l'ensemble des actions pour lutter contre la précarité alimentaire: 126 500 €/an.

### Lutte contre les inégalités de mobilité

**Coût total des actions de l'axe 4 par rapport à l'ensemble du contrat Solidarités : 609 462€/an / 2 000 000 €/an (= 30,47%).**

## Répartition des crédits de l'axe 4 par département

**Nord**  
**1 350 960€**

**Pas-de-Calais**  
**1 003 260€**

**Oise**  
**774 950€**

**Somme**  
**530 000€**

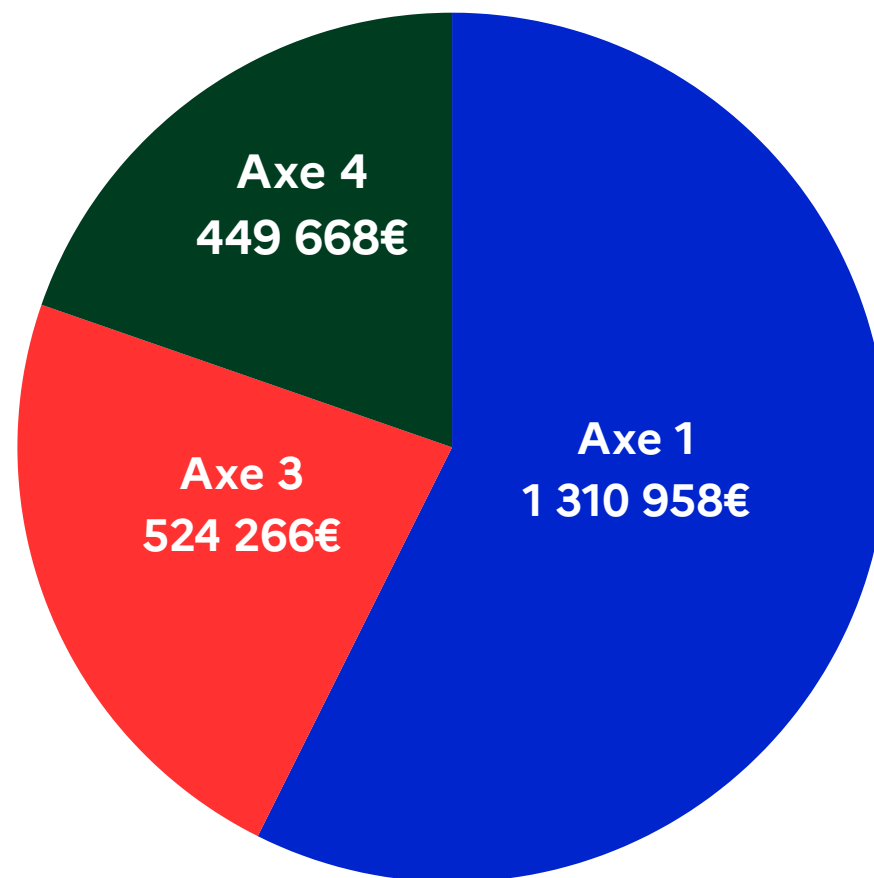
**Aisne**  
**449 668€**

**Budget total de l'axe 4**  
**4 963 300€**

## Ventilation par axe des contrats par département en 2024

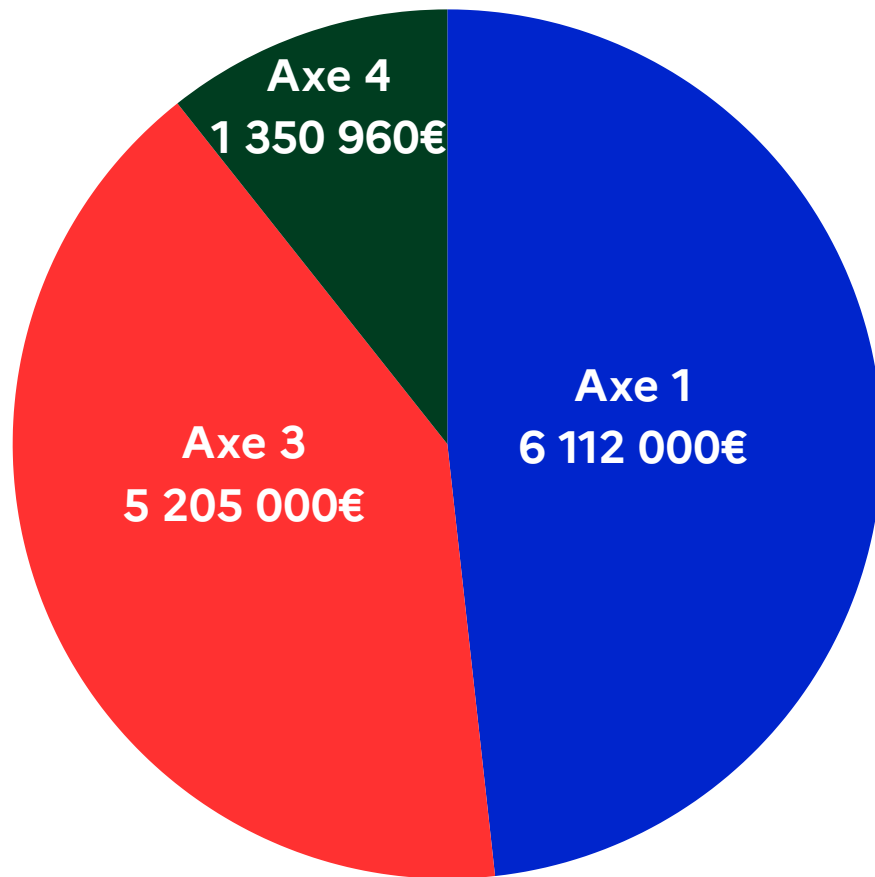
**Aisne**

**Total du contrat de l'Aisne  
2 284 892€**



## Ventilation par axe des contrats par département en 2024

Nord

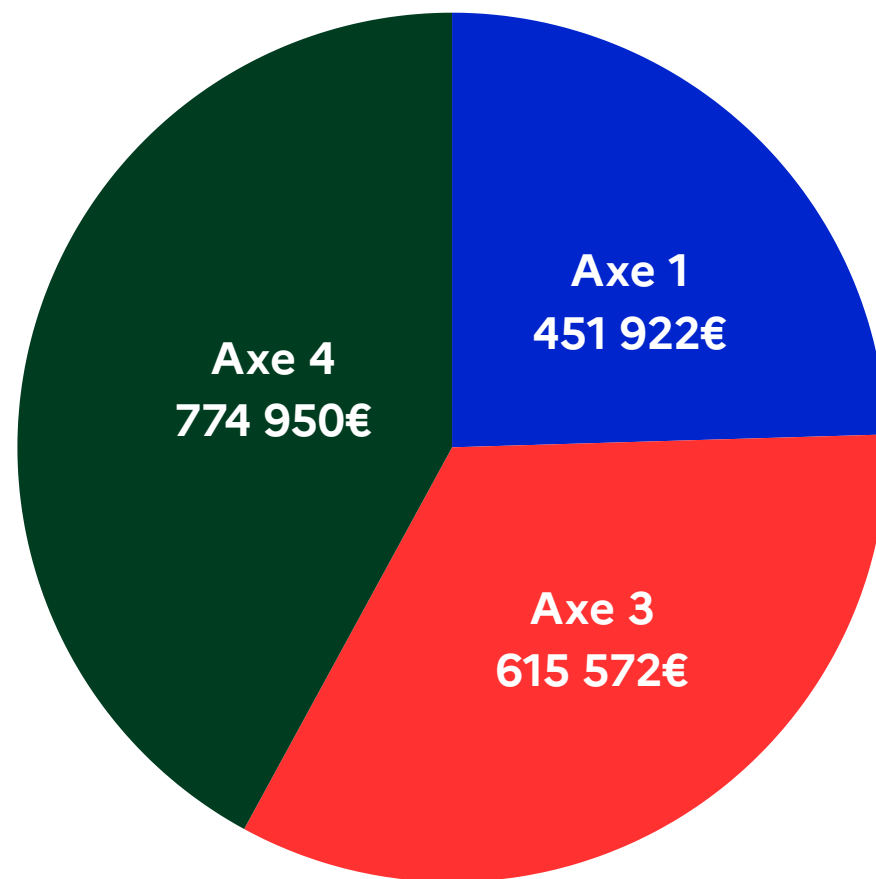


**Total du contrat du Nord**  
**12 667 960€**

## Ventilation par axe des contrats par département en 2024

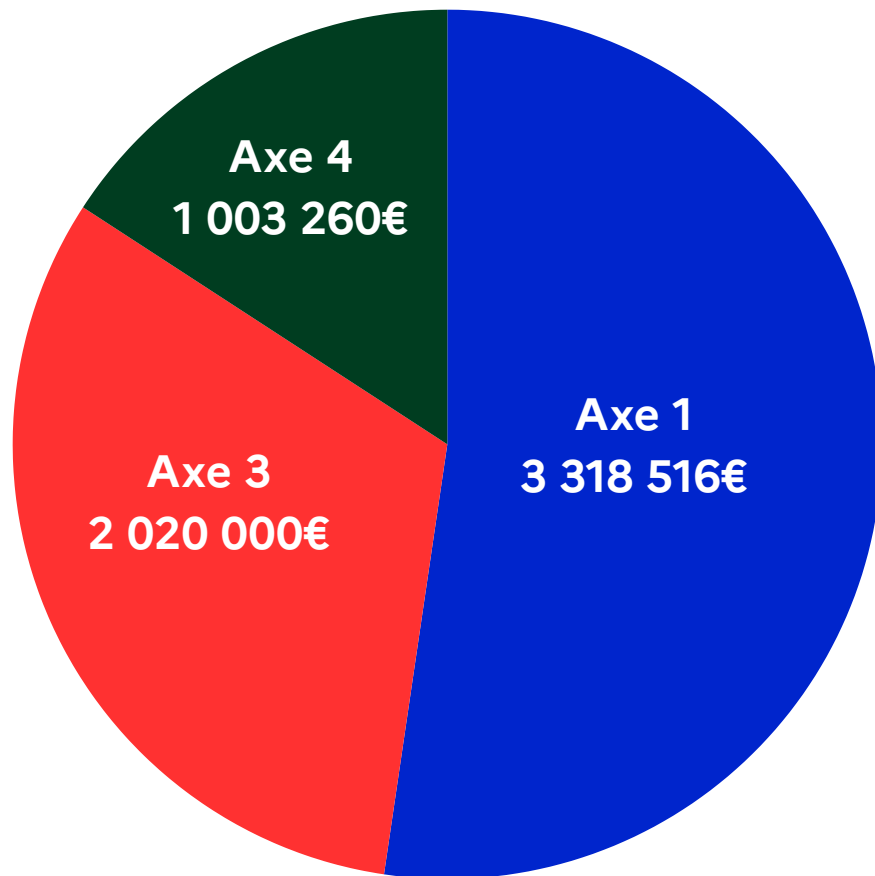
Oise

Total du contrat de l'Oise :  
1 842 444€



## Ventilation par axe des contrats par département en 2024

**Pas-de-Calais**

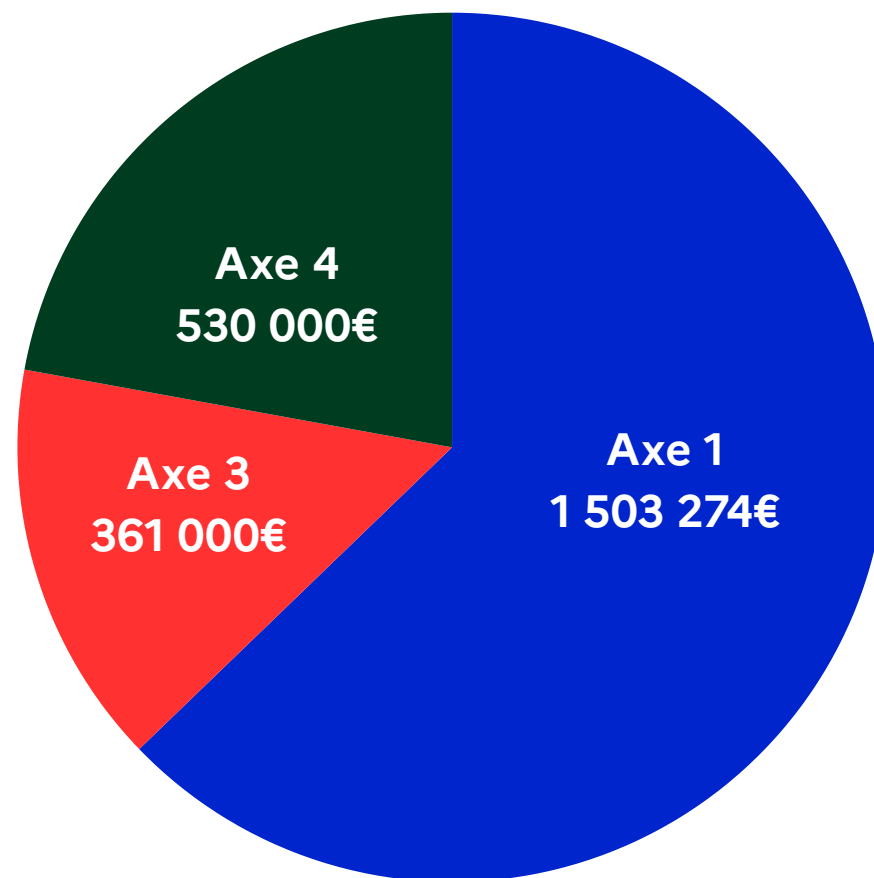


**Total du contrat du Pas-de-Calais :  
6 341 776€**

## Ventilation par axe des contrats par département en 2024

Somme

Total du contrat de la Somme :  
2 394 274€



## Poids des axes par contrat départemental en 2024 (en %)

